



MERVILLE ACTUALITES

N° 58 NOVEMBRE 2000

AGENDA
DU MOIS

Comité de rédaction : Commission Information Mairie de Merville
Dépôt des articles : Mairie avant le 15 du mois (**impératif**)

Vendredi 10 Novembre
Enquête publique Erables II

SAMEDI 11 NOVEMBRE
Cérémonie de l'Armistice
Repas des Anciens
Combattants

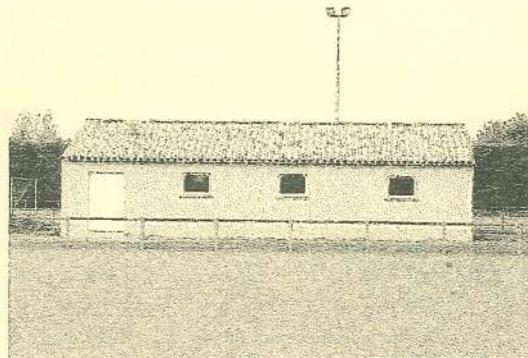
Dimanche 12 Novembre
15h30 Hand-Ball
Quint-Fonsegrives

Samedi 18 Novembre
18h Assemblée Général
Tennis
20h30 Basket -
Le Fousseret -

Dimanche 19 Novembre
Réveil Mervillois : Fête de
la Sainte Cécile

Samedi 25 Novembre
14h30 Concours Pétanque
Loto du Foyer Rural

Dimanche 26 Novembre
12h Repas de la Pétanque



Les nouveaux
vestiaires du
stade seront
livrés
prochainement
aux sportifs

Ce nouveau bâtiment est composé de 4 vestiaires, de deux blocs de douche et d'un local de rangement d'environ 170 m². A l'occasion de ces travaux, l'accès aux tribunes a été modifié : le grand escalier latéral a été remplacé par deux autres en façade.



1) Vente de terrains à la ZAC de la Patte d'Oie

▪ Le Conseil Municipal autorise M le Maire à passer l'acte de vente pour 2 500 m² à la SCI Les 7 Platanes (Carrosserie RIZZO) .

▪ Le Conseil Municipal autorise M le Maire à signer la convention d'opération et sollicite l'avis des domaines pour la vente de 10 534 m² à la société IMOTEL.

La société IMOTEL devrait déposer le permis de construire dans les jours prochains pour la réalisation d'une résidence hôtelière de 116 chambres et d'un restaurant avec espaces pour séminaires.

▪ M le Maire informe le Conseil Municipal sur les différentes commercialisations en cours qui portent sur 10 389 m² avec 3 acquéreurs potentiels.

2) Effacement des réseaux

L'effacement des réseaux EDF – Télécom est aujourd'hui terminé sur la 1^{ère} phase de la 3^{ème} tranche d'urbanisation (Rue des Alouettes, de la Brasserie, Impasse des Mourlanes). M le Maire propose au Conseil Municipal de demander au Conseil Général l'inscription sur le prochain programme de l'effacement des réseaux Route de Guinot et Chemin des Mourlanes, puisque ce secteur constitue la 2^{ème} phase d'urbanisation de ce quartier.

L'effacement des réseaux lié aux mesures compensatoires de la construction de la ligne THT, sur la route de Larra et sur les chemins de Montesés, de l'Espagnole, du Bois de Beillard, de la Cuco, suit son cours selon le calendrier prévu. M le Maire précise que les voiries qui ont été dégradées pendant les travaux, seront refaites car un état des lieux a été réalisé auparavant.

3) Mise en place d'appareils d'éclairage public

Sont prévus l'implantation de 9 candélabres du lotissement Lartigue au lotissement Panoramic et la pose de 3 candélabres à l'intersection du Chemin du Juge et de la Route de Larra, pour un coût global de 203 181 F, la part maximale restant à la charge de la commune sera de 52 793 F TTC.

4) Modernisation de l'éclairage public

▪ 18 candélabres seront réparés ou modernisés (luminaires de type ALURA, mis au lotissement Erables I) Rue des Ecoles et parking des Ecoles, Rue de Guinot, Rue du 8 Mai 1945 et Chemin des Mourlanes, pour un coût total de 93 201 F TTC, la part maximale restant à la charge de la commune, s'élève à 24 217 F. Adopté à l'unanimité.

▪ Prise en charge de l'éclairage public des lotissements des Cèdres, Maraîchers, Tres Caps, Lartigue et Erables II

L'entreprise LOUP est chargée par le Syndicat d'Electricité de faire un état des lieux et de vérifier la conformité des appareils. M le Maire rappelle au Conseil Municipal que tous les appareils qui n'ont pas encore été réparés à la suite de la tornade, font l'objet de cette procédure.

En particulier, après enquête publique, tant que les réserves émises sur la conformité des lotissements n'auront pas été levées, la voirie ne peut pas être incluse dans le domaine public.

M le Maire rappelle que cette procédure est longue mais qu'elle est destinée à prendre en charge les frais de réparation par la collectivité.

▪ Demande faite aux syndicats pour équiper la Rue du Bois de Bayler et en particulier l'abribus.

6) Réfection de la clôture de l'Ecole Maternelle

A l'occasion de la construction des ateliers municipaux, une voie nouvelle de communication va être créée, entre la cours de l'Ecole Maternelle et le Stade. Cette création nécessite un recul de clôture de 4 mètres, surface qui sera restituée à l'Ecole Maternelle par un agrandissement de la cour actuelle.

Il y a donc lieu de procéder au déplacement de l'ensemble de ces clôtures. L'entreprise ESPES a proposé un devis de 84 384 F. M le Maire propose de solliciter une subvention du Conseil Général pour financer cette dépense. Adopté à l'unanimité.

7) Acquisitions de matériel

Achat d'un groupe électrogène et d'une pompe à eau pour un montant de 10 350 F H.T. M le maire propose de solliciter une subvention du Conseil Général. Adopté à l'unanimité.

8) Institution d'une taxe pour pallier les emplacements de parking manquants.

M le Maire précise que certains projets de construction ne respectent pas l'obligation qui leur est faite en matière de places de stationnement. Il précise que l'article L 421-3 et les articles R 332-17 à 24 du code de la construction et de l'habitat prévoient l'instauration d'une taxe pour pallier les emplacements de parking manquants. L'obligation étant faite pour la commune de créer ces places dans les 5 ans dans un rayon inférieur à 300 m en contrepartie de la dite taxe.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer le montant de la taxe à 13 000 F par place manquante.

9) 2^{ème} programme de logements sociaux

Le Conseil Municipal approuve la convention entre la commune et la SA Cité Jardins pour la mise à disposition du terrain sur bail emphytéotique de 55 ans. Il approuve aussi la réservation d'un logement T4 pour la Mairie. Le permis de construire devrait être déposé dans les prochains jours.

10) Agrandissement de la mairie

M le Maire présente au Conseil Municipal le nouveau projet de façade dessiné par l'architecte pour avis avant dépôt du permis de construire.

11) Avenants au marché vestiaires du stade

Après réunion de la commission d'appel d'offres, le Conseil Municipal approuve les avenants suivants :

-Carrelage des douches et des vestiaires	48 796 F
-Peinture des murs	31 840 F

12) Avenants au marché ateliers municipaux : 39 782, 50 F pour la mise en place d'acrotères en bordure de toiture des bâtiments.

13) La commission Aménagement fait le point sur les grands travaux en cours ou en attente de réalisation :

- Rond point de la route d'Aussonne
- Gaz naturel
- Urbanisation 3^{ème} tranche
- Silo à boues
- Extension de la station d'épuration

14) Questions diverses

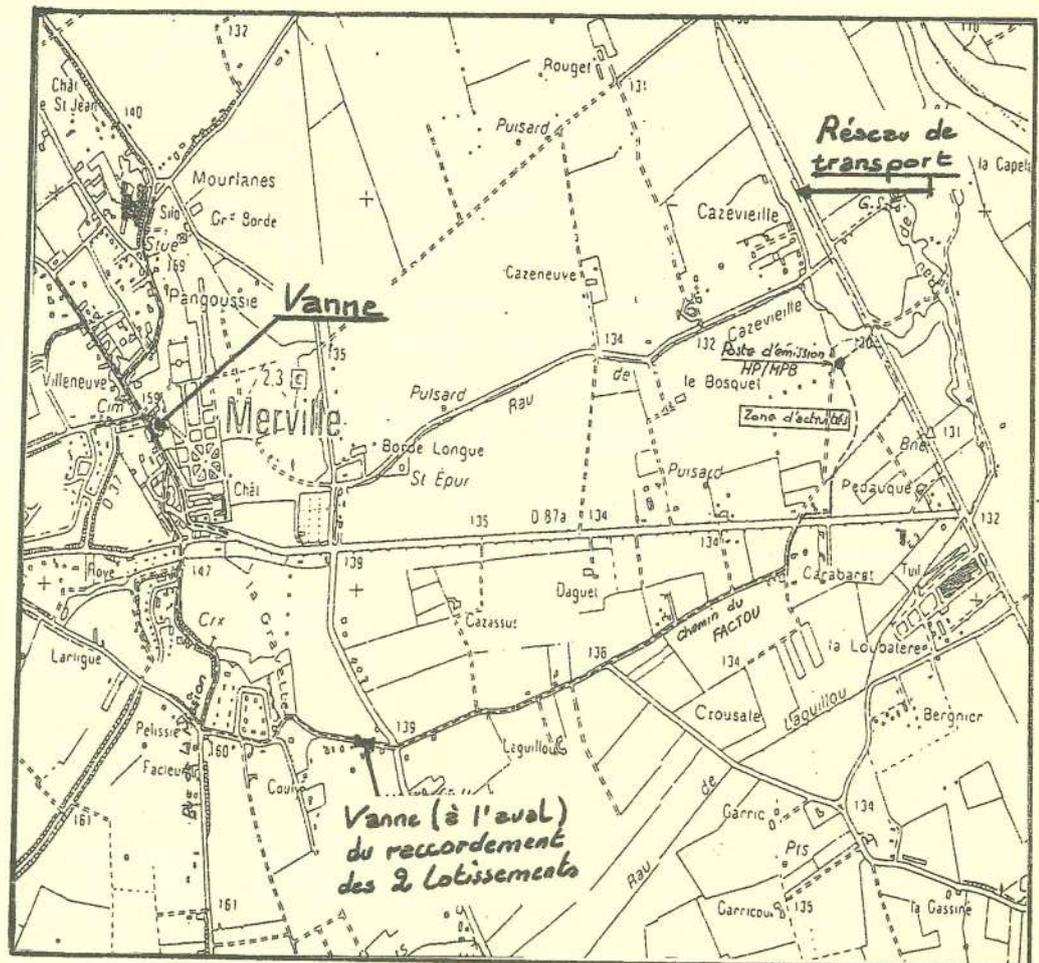
- Le Conseil Municipal vote un soutien aux employés de l'entreprise JOB.
- Le Crédit Agricole occupera en fin d'année ses nouveaux locaux et prévoit 3 demi-journées de permanence par semaine.
- M le maire informe le Conseil Municipal des dernières subventions délivrées par le Conseil Général :
 - Vestiaires du stade : 242 922 F (50% du montant H.T.)
 - Curage / débroussaillage : 39 680 F (40% du montant H.T.)
 - Déplacement d'une borne d'incendie : 8 073 F (50% du montant H.T.)
 - Pose d'une borne d'incendie : 3 788 F (50% du montant H.T.)

AVIS DE TRAVAUX

Prochainement, des travaux de mise en réseaux GAZ seront entrepris dans votre quartier, par l'entreprise S.A. AYGOBERE mandatée par EDF / GDF.

- Zone de Pédaouco – RD 87 A
- Chemin du Factou
- Chemin de la Tuilerie
- Rue de la Mission
- Rue du Bourrelier
- Place du Château

La Municipalité demande donc aux mervillois de faire preuve de patience et de compréhension quant à la gêne que pourrait engendrer cette réalisation.



REPAS DES AINES

Pour la 5^{ème} année consécutive, le C.C.A.S. de Merville (Centre Communal d'Action Sociale) a l'honneur et le plaisir de convier les anciens de Merville, ayant 70 ans ou plus, à passer une magnifique journée festive le Dimanche 17 Décembre 2000 à partir de 12 h, à la Salle Polyvalente de Merville.

Sur des airs de musette, un délicieux banquet vous sera servi par une joyeuse équipe composée des membres du C.C.A.S., de Mme Céline BARIENTOS, Agent de vie quotidienne auprès des anciens du village, ainsi que de quelques jeunes mervillois volontaires membres du Foyer des Jeunes, animé par Melle Pascale RAMPAZZO.

Bien sûr, de nombreuses surprises et cadeaux seront au rendez-vous, tout comme la joie et la bonne humeur de tous les organisateurs et, nous l'espérons, des participants.

Alors venez nombreux, et puis vous savez ce que l'on dit...
Plus on est de fous, et plus on rit !...

RECETTE DE NOS GRANDS MERES à repas convivial , recette familiale

RECETTE N ° 34 CHAMPIGNONS FARCIS

INGREDIENTS :

12 gros champignons
60gr de beurre ou
d'huile d'olive
chapelure, sel, poivre

PREPARATION :

30mn
Thermostat : 6à7
CUISSON :15MN

Prendre de gros champignons de Paris. Séparer les queues des chapeaux. Bien laver ceux-ci, les essuyer et mettre quelques gouttes d'huile ou de beurre fondu dans chacun. Les placer sur une plaque. Passer 7 à 8 mn à four chaud. Les retirer, retourner et laisser refroidir. Couper l'extrémité des queues, bien les laver et les utiliser pour la duxelle (*)

Remplir les champignons avec cette farce maigre disposée en dôme. Saupoudrer d'un peu de chapelure. Disposer sur une plaque à four. Parsemer de noisettes de beurre et faire gratiner pendant 12 à 15 mn.

(*)DUXELLE : farce maigre pour les légumes (tomates, aubergines, artichauts, champignons) 30gr de beurre, 1 cuillère d'huile, 60gr d'oignons, 6 g d'échalotes, sel, poivre, muscade.

Faire chauffer les corps gras. Blondir les légumes (oignons, échalotes et champignons hachés fin). Cuire avec du sel et du poivre et de la muscade râpée jusqu'à épaississement ; on peut compléter, afin de donner plus de liant avec un peu de sauce brune ou une cuillerée de chapelure et de la pulpe de tomate. Relever l'assaisonnement selon les goûts, avec ail haché finement et persil haché.

Bon appétit !

ETAT CIVIL

Naissance

Jalil SEDDIKI le 28 Septembre 2000
Anita MARTY le 14 Octobre 2000

Décès

Steve DAUBARD le 30 Septembre 2000 à l'âge de 18 ans
Maria TONON épouse ZAMBON le 14 Octobre 2000 à l'âge de 87 ans
Yves PUJO le 24 Octobre à l'âge de 54 ans

Mariage

Didier GAYRAUD et Nathalie GUYON le 14 Octobre 2000

INFOS

Les ressortissants de la communauté européenne, résidant en France de façon réelle, effective et continue depuis 6 mois minimum au 28 février 2001, peuvent s'inscrire sur les listes électorales à la Mairie, jusqu'au 31 Décembre 2000.

Il faudra attester jouir de ses droits civiques, tant en France que dans son Etat d'origine, et fournir un justificatif de domicile, ainsi qu'une pièce d'identité ou une carte de séjour en cours de validité.

LOTO DU FOYER RURAL :

Samedi 25 NOVEMBRE 2000

A 21 Heures - Salle Polyvalente -

A gagner : Un voyage en Tunisie
Trottinette
Salon en Rotin
VTT
Mini-chaîne
Bijoux en Or
Cave à Vins
Electroménager
Canards gras

..... et de nombreux autres lots !

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

L'encyclopédie **ENCARTA** et son **ATLAS INFORMATIQUE** sont maintenant disponibles à la Bibliothèque !

Si vous avez des recherches à faire, des exposés à préparer, etc...ce nouveau service est mis à la disposition de chacun :
le **Jeudi** de 17H à 19H et le **Samedi** de 10H à 13h, pour le moment.

Suivant les demandes et les besoins, nous pourrions éventuellement élargir davantage ces horaires de consultation.

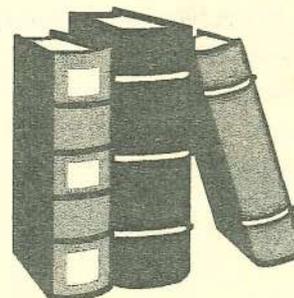
Tel. Biblio : 05-62-13-41-12

FOYER RURAL

L'équipe de Foyer Rural a eu le plaisir de découvrir un article concernant les Rencontres de Théâtre Amateur de Juin dernier dans le bulletin de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux 31 et a donc eu envie d'en faire profiter tout le monde ! En voici un extrait :

« Les Rencontres départementales de Théâtre qui ont eu lieu à Merville en Juin 2000 se sont admirablement bien déroulées :
-Qualité des spectacles présentés
-Echanges entre passionnés
-Accueil général
...et tout cela malgré la pluie qui a causé de gros dégâts un peu partout en Hte-Garonne.

Cette réussite est avant tout à mettre à l'actif de toute l'équipe du F.R de Merville qui a su mobiliser, accueillir, organiser pour que ces Rencontres soient un moment de plaisir et de convivialité pour chacun (...). Enfin, un coup de chapeau aux partenaires qui ont soutenu cette manifestation (élus). »



TOP FORME

Nous vous informons que les cours de Rock au sol ont débuté le 19 Octobre et qu'il est encore tant de venir vous inscrire.

NOUS MANQUONS DE CAVALIERS, ALORS MESSIEURS, VENEZ DONC VOUS INSCRIRE !!

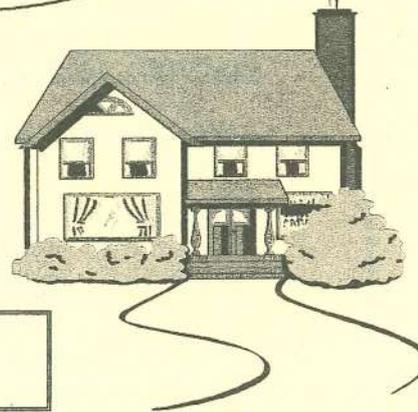
Ces cours ont lieu le **Jeudi** de 21h à 22h, Salle de la Mairie.

Pour les enfants, à partir de 8 ans, les cours de rock débiteront en **janvier 2001**, le **Mercredi** de 18h à 19h.

L' HIVER EN TOUTE SECURITE

ATTENTION AU RISQUE D'INTOXICATION

AU MONOXYDE DE CARBONE



ADOPTER LES BONS GESTES POUR EVITER L'ASPHYXIE

Votre habitation doit respirer : Dégagez vos aérations et ne les bouchez pas

Lorsque vos appareils fonctionnent mais sont privés d'air, ils produisent du monoxyde de carbone. Assurez-vous que votre logement dispose de grilles ou bouches d'aération pour que l'air circule.

Faites ramoner votre conduit de cheminée tous les ans

L'encrassement ou l'obstruction des conduits empêche l'évacuation des gaz brûlés. Issu de cette mauvaise combustion, le monoxyde de carbone risque de refouler à l'intérieur de votre logement. Les professionnels délivrent des certificats de ramonage.

Vos appareils doivent être entretenus : Chaque année, faites contrôler et entretenir vos appareils de chauffage, chauffe-eau... par un professionnel qualifié. Un appareil encrassé ou mal réglé produit du monoxyde de carbone lors de son fonctionnement.

Respectez bien les indications du fabricant : Par exemple, pas d'utilisation prolongée des panneaux radiants à gaz, poêle à pétrole... Et n'utilisez jamais votre cuisinière, barbecue, brasero comme chauffage de secours car ce n'est pas leur usage initial. La mauvaise combustion du bois, charbon, gaz naturel, gaz butane, propane, fuel, pétrole, essence ou gazole (utilisés pour des moteurs : groupe électrogène, par exemple) produit du monoxyde de carbone qui doit être évacué.

VOUS ETES RESPONSABLE DE VOTRE SECURITE

En tant qu'utilisateur, vous êtes responsable de l'usage, de l'entretien et du bon fonctionnement de l'ensemble de votre installation (appareils, raccordements, ventilations...). Voir le règlement sanitaire départemental sur l'obligation d'entretien.

LE MONOXYDE DE CARBONE, GAZ INODORE, INCOLORE ET MORTEL, peut provoquer :

- ✗ Soit une intoxication subite et aiguë entraînant des maux de tête, des vertiges, des nausées, des pertes de conscience.
- ✗ Soit une intoxication insidieuse et permanente, qui se manifeste par des maux de tête, des épuisements, des nausées.

LES BONS REFLEXES EN CAS D'INTOXICATION :

- ▶ Ouvrir les fenêtres et aérer
- ▶ Quitter les lieux
- ▶ Appeler les secours : 18 pour les sapeurs-pompiers
15 pour les SAMU
- ▶ Ne pas réintégrer votre logement sans faire appel à un professionnel qualifié.

INFOS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)

1, Place Alphonse Jourdain 31 066 TOULOUSE Cedex Tel : 05 61 58 91 00

**"ARRÊTONS LE MASSACRE SUR LA ROUTE",
13 ASSOCIATIONS SE MOBILISENT CONTRE L'INDIFFÉRENCE GÉNÉRALE
ET DEMANDENT A CHAQUE FRANÇAIS DE S'ENGAGER**

Chaque jour en France, 22 personnes* sont tuées dans un accident de la route et 459 sont blessées, dont 87 gravement. 22 vies anéanties et des centaines de familles endeuillées ou brisées, sans compter tous ceux qui ne pourront plus jamais marcher, parler, écrire, vivre de manière autonome. Et tout cela pour quoi ? Pour qui ? Chaque jour, ce "massacre" se répète dans l'indifférence générale.

Parce que cette situation n'est plus supportable, 13 associations se sont réunies en un Collectif "Arrêtons le massacre sur la route". Animé par La Prévention Routière, il a reçu du Premier ministre le label « Grande Cause Nationale 2000 » pour la sécurité sur la route.

Le premier objectif du Collectif est d'interpeller chaque usager de la route sur l'absurdité dramatique des accidents en insistant, notamment, sur leurs conséquences physiques et psychologiques, encore trop méconnues. Le second objectif est d'inciter chaque Français à s'engager et à modifier son comportement, en apposant sur son véhicule un autocollant : "Arrêtons le massacre sur la route - Je m'engage".

LA PRÉVENTION ROUTIÈRE	APF Association des Paralysés de France
AFVAC Association des Familles Victimes des Accidents de la Circulation	ANIMA' FAC Réseau d'échanges d'expériences et centre de ressources pour les initiatives étudiantes
FARE Fédération des Associations de la Route pour l'Education	FNATH Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés
Fondation Anne Cellier Contre l'Insécurité Routière	LASER Mouvement de Liaison des Associations de Sécurité Routière
LCVR Ligue Contre la Violence Routière	M.G.E.T. Mutuelle Générale de l'Équipement et des Transports
UFOLEP Union Française des Oeuvres Laïques d'Éducation Physique	USEP Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré
UNAFTC Union Nationale des Associations de Familles de Traumatisés Crâniens	

(La Prévention Routière en est le pilote et l'Association des Paralysés de France, le trésorier)

Le 30 mai dernier, les 13 associations du Collectif « Arrêtons le massacre » ont organisé **des opérations de rue** dans 13 villes de France (Paris, Lyon, Marseille, Roubaix, Bordeaux, Brest, Tours, Nice, Bayonne, Colmar, Clermont-Ferrand, Toulouse, Grenoble). 22 personnes se sont allongées par terre, signe des **22 victimes quotidiennes**.



Le public a très bien réagi à cet appel et s'est largement mobilisé pour obtenir des autocollants « Arrêtons le massacre » à apposer sur les véhicules.

Mais il reste encore beaucoup à faire et l'action du Collectif continue. **Une semaine de sensibilisation** avec colloques et témoignages a été programmée du **23 au 29 octobre**. A cette occasion, le Collectif a dressé un bilan des actions entreprises dans chaque département français.

L'État a, bien sûr, un rôle très important à jouer dans la lutte contre les accidents de la route et il est indispensable qu'il renforce son action en matière d'éducation, de formation et de répression. Mais pour le Collectif, l'amélioration de la sécurité sur la route en France viendra, pour l'essentiel, d'un **engagement individuel de chaque Français à changer son comportement**.



Un autocollant pour marquer son engagement :
SI VOUS DESIREZ VOUS PROCURER UN AUTOCOLLANT, IL VOUS SUFFIT DE VOUS RENDRE A LA MAIRIE ET NOUS VOUS EN DONNERONS UN GRATUITEMENT.

MERCI DE VOTRE SOLIDARITE

Merville Aéromodélisme Club

Une année bien remplie

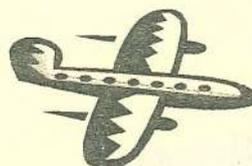
Bien remplie, avec 6 concours organisés sur son terrain à Merville, et aussi une participation à 9 manifestations extérieures, dont un championnat de France disputé à Saint Yan (Saône et Loire), et un championnat régional (Ch. Des Pyrénées) à Perpignan.

Le 8 octobre dernier, en présence de M Fernand BENTANAX, Maire de Merville, par une journée « très » ensoleillée, a eu lieu le dernier concours officiel de l'année. Il s'est déroulé comme les autres, dans un esprit de camaraderie et de convivialité comme il se doit. 16 concurrents, de Gaillac, Graulhet, Valence d'Agen, Caussade et Montauban, qui, durant toute la journée, tour à tour, se sont disputés les meilleures places du classement. En final, les 3 meilleurs sont : R. MLINARIC de Gaillac 3000 points. M AUREL de Caussade 2996 points et B RODAT de Montauban 2993 points. Il est à signaler que les autres compétiteurs n'ont pas démerités, car le dernier classé à ce concours possède 1875 points.

Nous ne manquerons pas de signaler, qu'étaient présents à cette rencontre, M SIMON, M GENDRE, les présidents ou représentants des associations mervilloises, M LEROY et Mme, ainsi que M A LAFFITTE, 1^{er} vice-président de la FFAM (Fédération Française Aéro Modélisme), M G BROUQUIERES, président du CRAM (Comité Régional Aéro Modélisme) Midi-Pyrénées.

Un président heureux...

Pour l'année 2001, le calendrier fédéral des manifestations et concours qui auront lieu sur notre terrain, sera affiché à la quincaillerie SIMON, au cas où des Mervillois seraient heureux de venir nous rendre visite et passer un moment à nos côtés... l'aéromodélisme se pratique de 10 à 70 ans ...et plus...



ECOLE DE MUSIQUE



Le bilan de la rentrée

L'école de musique a repris ses activités avec, cette année, un peu moins d'élèves que l'année dernière, mais toujours avec plus de 100 inscriptions (sans compter le groupe vocal). Ce qui amène l'effectif total à plus de 160 personnes avec le bureau.

Au niveau des professeurs, Mlle Clara SISTACH est partie poursuivre ses études à BORDEAUX mais nous avons deux nouveaux :

- M. FLAVIGNY Antonin au piano, qui remplace Mme ROELANTS Véronique en congé de maternité,
- M. JAMMES Laurent à la trompette qui remplace M. GARDEL.

L'effectif est donc stable avec 11 professeurs qui assurent tous les cours d'instruments proposés ainsi que les cours de formation musicale. En plus M. et Mme GIRAUD assurent la formation et la direction des choristes du Groupe vocal « Evasion Musicale ».

Nous pouvons déjà vous annoncer pour Noël un très beau concert avec, associé à notre groupe vocal « **Evasion Musicale** », le quintette de cuivres « **QUINTESSANCE** » formé de musiciens professionnels de haut niveau.

Il est vrai qu'il faut terminer ce siècle en beauté et nous nous devons de faire aussi bien pour l'an 2000 que l'année dernière avec l'orchestre de chambre de BLAGNAC Constellation.



Le groupe vocal « **EVASION MUSICALE** » poursuit son ascension.

Son effectif est actuellement de l'ordre de 60 choristes, qui viennent s'ajouter aux élèves de l'école.

Nous avons reçu avec plaisir 8 nouveaux choristes, tous avec l'envie de chanter et de se faire plaisir dans une activité agréable. Après une petite période d'adaptation, tous ces nouveaux semblent parfaitement intégrés et l'ensemble progresse régulièrement. Il nous reste à trouver quelques voix d'hommes pour équilibrer les pupitres. Nous les accueillerons avec plaisir.

L'expérience PUCCINI de la saison dernière a beaucoup apporté à ce groupe qui est certainement l'un des tout premiers de la région. Il prépare actuellement le traditionnel concert de Noël et nous pouvons déjà dire qu'il sera de très bonne facture.

Nota : Si des personnes souhaitent se procurer le CD enregistré lors des concerts de la «Messa di Gloria» de PUCCINI, ils peuvent contacter M. GIRAUD, tel : 05.61.85.03.45. Il est disponible au prix de 100F.

Le Groupe Vocal donnera un concert, en compagnie de Vladislav MOURTAZINE à l'orgue, le Vendredi 8 Décembre 2000 à 20H30, en l'église St NICOLAS de la GRAVE à TOULOUSE (St CYPRIEN).

Le Bureau



RIVAGE

PLANNING DES ACTIVITES D'ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE 2000

Lundi De 14h à 17h MONTAIGUT Salle Polyvalente	6 novembre Activité peinture sur assiette	13 novembre Activité peinture sur assiette	20 novembre Activités libres	27 novembre Activités de Noël
	4 décembre Activités libres	11 décembre Activités de Noël	18 décembre Activités de Noël	25 décembre NOËL
Mardi De 14h à 17h LARRA Salle du 3 ^{ème} âge	7 novembre Activité peinture sur assiette	14 novembre Activité peinture sur assiette	21 novembre Activités libres	28 novembre Activités libres
	5 décembre Activités de Noël	12 décembre Activités de Noël	19 décembre Activités de Noël	26 décembre Activités libres
Jeudi De 14h à 17h MERVILLE Siège Social	10 novembre Activité peinture sur assiette	16 novembre Activité peinture sur assiette	23 novembre Activités libres	30 novembre Activités libres
	7 décembre Activités de Noël	14 décembre Activités de Noël	21 décembre Activités de Noël	28 décembre Activités libres

Activités libres : Chacun réalise l'ouvrage de son choix avec l'aide de la conseillère et des autres participantes (couture – tricot – crochet – point de croix - peinture sur pots, sur tuiles...)

Initiation : Réalisation d'un tableau avec du sable coloré. Amener un modèle de votre choix - image ou dessin facile à recopier avec des couleurs primaires format carte postale. **Une participation vous sera demandée.**

Activités peinture sur assiette : Initiation à la décoration d'assiette. Amener votre assiette et, si vous en avez, des idées de décoration. **Une participation vous sera demandée.**

Activités de Noël : A ce jour, le choix pour l'activité n'a pas encore été fait. L'année dernière ont été créées des sapins en tissus, des sujets en pâte cuite.

PETANQUE : CONCOURS ET BANQUET

TENNIS CLUB MERVILLOIS

LE SAMEDI 25 NOVEMBRE à 14 h 30 ,
aura lieu à Merville un concours de pétanque.

Le lendemain, à 12 h, à la **Salle Polyvalente** de Merville, se tiendra le traditionnel **banquet de fin d'année**, ouvert à tous.

Pour les personnes qui désirent s'inscrire par correspondance, elles devront renvoyer le **bon de réponse** ci-dessous, accompagné d'un **chèque libellé** au nom de la Pétanque Mervilloise, à l'adresse suivante : **Monsieur Christian VERON**

Chemin de Cazevieille 31 330 MERVILLE

ou téléphonez au **05 61 85 87 26** à partir de **18h30**.

Attention ! Date limite d'inscription le **21 Novembre 2000** . Les frais de participation seront les suivants :

SOCIETAIRE	CONJOINT	ENFANT + 12 ANS	SYMPATHISANTS
160 francs	160 francs	160 francs	160 francs

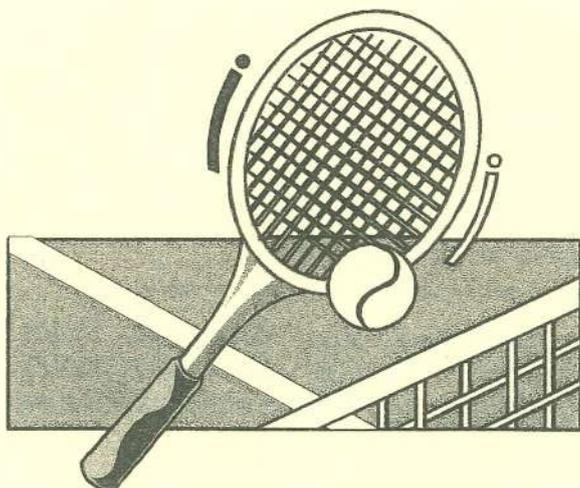
BULLETIN – REPONSE

NOM : **Prénom** :

Enfant de plus de 12 ans :

Enfant de moins de 12 ans :

Sympathisants :



La nouvelle saison du TCM à débutée début octobre.

Des cours adultes et enfants ont été mis en place pour cette saison 200/2001.

Ainsi, nous avons un effectif de 90 enfants à notre école de tennis. Sous l'impulsion dynamique de Marc SOULA et de l'équipe dirigeante, elle n'a cessé, au cours de ces dernières années, d'évoluer tant en nombre qu'en qualité de cours.

Nous avons, pour cette année, agrandi notre cercle d'éducateur. Ainsi, deux brevets d'Etat sont venus aider Marc. Il s'agit de Damien SIGUIER et de Cédric CARIOU.

Ces cours sont donnés tous les jours de la semaine, en alternance dans la salle polyvalente et sur les courts extérieurs.

Pour ce qu'il est des adultes, le TCM a proposé au mois de juin et au mois de septembre des cours spécifiques débutants, appelés cours CIT (Cours Initiation Tennis). Huit joueuses et joueurs nouveaux ont pu en profiter, et ainsi se faire plaisir sur un court en ayant acquis les notions de base du tennis.

Des cours adultes sont aussi proposés en semaine sur 2 jours, le lundi et le mercredi soir. Des places sont encore disponibles.

Concernant les inscriptions au club, il est toujours possible de faire appel à M. Luc HAUSSON au 05.61.85.69.78.

Les présidents du club, M. Serge POURGATOU et M. Joaquim MASO tiennent à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu aider le club durant l'année écoulée, ainsi que la municipalité et ses employés pour l'écoute attentive et le travail fourni cette année. Ils **souhaiteraient demander à travers cet article si des personnes seraient susceptibles d'aider le club en faisant parti du bureau.** Toutes les bonnes volontés sont le bien venus.

L'Assemblée Générale aura lieu à la maison du Tennis (à côté de la Salle Polyvalente), le SAMEDI 18 NOVEMBRE à 18 h.

Pour tout renseignement ces numéros de téléphone sont à votre disposition :

Présidents : M. POURGATOU 05.61.85.06.44
M. J. MASO : 05.61.85.64.17

Responsable Ecole tennis :

Mme A. AMAR : 05.61.85.12.42

Licence : M.L. HAUSSON : 05.61.85.69.78

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS et F.N.A.C.A. DE MERVILLE

L'Amicale de Merville commémore l'Armistice de 1918, le samedi 11 Novembre 2000. Le rassemblement aura lieu devant la Mairie à 9h45. Une messe chantée par la chorale « les Enfants de Merville » sera célébrée par l'abbé ANTOLAK. Le « Réveil mervillois » et les majorettes accompagneront les anciens combattants et la population au monument aux morts pour le dépôt de gerbe.

A la fin de la cérémonie un apéritif sera offert par la municipalité.

A 13h00, à la salle polyvalente un repas soigné sera servi par un traiteur de choix.

Si vous désirez participer, veuillez remplir le coupon ci-dessous et le remettre à la quincaillerie SIMON.

Prix par personne 150frs - **Date limite d'inscription 8 novembre 2000**

Le repas est ouvert à tous les mervillois et mervilloises.

Le meilleur accueil vous sera réservé.

MENU DU 11 NOVEMBRE 2000

KIR DE BIENVENUE
SALADE GASCONNE AU FOIE GRAS
ROULE DE SOLE FARCIS SAUCE ESTRAGON

TROU GASCON

TOURNEDOS DE BŒUF SAUCE PERIGUEUX
ACCOMPAGNEMENT TROIS LEGUMES
FROMAGE FERMIER MIEL ET SA SALADE

PROFITEROLLES AU CHOCOLAT

JOYAU DE COLOMBIE
VIN BLANC COLOMBELLE
ROUGE COTE DE GASCOGNE
MOUSSEUX THUILE DE MONLUC

REPAS DU 11 Novembre 2000

Nom..... Prénom.....

Nombre de repas..... x 150 frs =

Paiement par chèque
espèces

date limite inscription 8 novembre 2000 -
A remettre à la quincaillerie SIMON

L'Amicale des Anciens Combattants et FNACA de MERVILLE vous informe que toutes personnes désireuses de participer aux festivités, sorties d'une journée, week-end prolongé, grillade, ou repas du 11 novembre seront les bienvenues, sachant qu'elles ne sont pas obligées d'adhérer à l'association.

Tout ceci dans un esprit de fraternité et de convivialité.

Le bureau

- LE F C M - LA PETANQUE - LA CHASSE - REPRISE DES LOTOS

Les 3 Sociétés vous convient à leurs lotos de la saison. Désireux de vous faire passer d'agréables soirées, de nombreux lots de valeur seront mis en jeu (voir fiche ci-jointe).

M E R V I L L E 3 1

S 23 Décembre 2000
L 25 Décembre 2000
S 30 Décembre 2000
S 06 Janvier 2001
S 03 Février 2001
S 24 Février 2001

SUPER LOTO

21 Heures le Samedi et 15 Heures le Lundi
SALLE POLYVALENTE
30 000 F de lots par soirée

PARKING GARDE

Organisé par la CHASSE - LE FOOTBALL - LA PETANQUE

VOYAGE AUX BALEARES

(1 semaine pour 2 personnes)

AGNEAU ou CHEVREUIL - T V COULEUR - CONGELATEUR - PARABOLE
FOUR MICRO ONDES - CAVE DE VINS FINS -

SEJOUR AU FUTUROSCOPE

(pour 2 personnes)

CORBILLE GARNIE - COCHON - JAMBONS - LONGES - CONFITS
CANARDS GRAS - FOIES GRAS - CARCASSES - CADDIE ALIMENTAIRE

VOYAGE A VENISE ou 1 SEJOUR SURPRISE

Et de nombreux autres lots + lots de consolation

150 GAGNANTS : les gagnants font gagner 1 lot aux 3 voisins, droite gauche et face.

ENTRACTE : tirage de la tombola gratuite

20 F le carton - 60 F la plaque de 6 cartons - 100 F la plaque de 12 cartons.

BUVETTE : CHOUQUETTES -

POUR MARQUAGE VENTE DE JETONS SUR PLACE

TOPONIMIA : DIGA-ME COMA T'APÈLAS E TE DIRAI QUI SIÁS

Sul punt de dintrar dins lo segond millenari, la nòstra comuna es venguda bèla, modèrna, una vilòta vertadièra : ara totes las rotas, totes los camins, gaireben totes las caminòlas, totes las carrièras an un nom, e totes los ostals es un numerò.

Caquelà, del temps qu'erèm demorats un pauc salvatges, e que la civilizacion de la vilassa nos aviá pas encara agafats, los camins, los ostals, totes avián tanben un nom. De mai, dins cada bòrda, cada camp aviá lo siu nom. Mai d'u còp, per pas diser totjorn, lo numerò cadastral de la pèça, e de còps que i a la seccion èran desconeguts. Mas lo nom del camp demorava dins los caps, d'una generacion a l'autra.

E aquel nom èra un pauc la carta d'identitat del canton, que mai d'un còp pels que sabon los escotar e los legir, aqueles noms nos balhan d'entresenhas sus la natura del sòl. Las culturas d'un còp èra, la vegetacion naturala, las bèstias, las activitats de l'òme, l'istòria... Mairàs, opidum gallo-roman, la Capeleta, una abadía, Forclens, villà visigòta, Omervila (Mervila), villà gallo-romana, las Lòtjas (desaparegudas del cadastre), un masatge que i viviá encara sèt familhas a la fin del sègle XIX, lo Rodièr, una fabrica de ròdas e de carretas, Belin, lo masc, lo sorcièr en vielh occitan...

Existís una sciencia, la toponimia qu'estidia los noms de luòcs. Aquela sciencia se truca a mai d'una dificultat : los noms desapareisson, son desbrembats, e mai d'un vielh, en morir, s'empòrta de noms que tindavan dempuèi que l'òme furga los vermes de la nòstra terra ; d'autres se son modificats, escaraunhats, al fial dels sègles ; la mager part d'aqueles noms, en çò nòstre èran en occitan, quand vevián pas del latin o d'una lenga encara mai vielha ; mai d'un còp, los fonccionaris del cadastre ensajèron de los escriure en francés en s'enganant e lo nom se pelmudèt ; d'autres còps los noms son estat remplaçats per d'autres, dins lo passat o auèi. Lo camin de Mijana s'apelava lo camin dels Cardaires, lo de la Cuca, lo camin de Roget, lo bòsc de Bailer, Rambaud, la carrièra de la braçariá, Vilanòva. Perque Vilanòva ? Al sègle XVIII, lo borg vielh de Mervila foguèt apilat per poder bastir lo castel e dessenhar los jardins. Los estajans se mudèron aquí, a ras del pargue, e tornèron bastir los sius ostals... De cambiar un nom, perdèm una pagina d'istòria...

Sèm venguts auèi mai respectuoses pel nòstre passat e pel nòstre patrimòni qu'un còp èra. Cada còp qu'una comuna possedís un tròç de vielha paret, mai o mens prestigiós, d'accions son entpresas per lo salvar. Los noms de luòcs son tanben un patrimòni, que al miu vejaire se meritariá d'estre aparat, e perque pas restaurat pels que son estat escagassats o cambiats.

E s'ensajavèm de salvar çò que pòt encara estre salvat, s'ensajavèm de pas doblidar, çò qu'es pas encara doblidat ? S'ensajavèm de pas perdre aquel tròç de la nòstra identitat ?

Comment lire l'occitan ?

o se prononce **ou** : l'ostal = *l'oustal*

ò se prononce **o** : la pòrta = *la porto*

a à la fin des noms, des verbes et des adjectifs se prononce **o** : la saca = *la saco*, sauf s'il est surmonté d'un accent aigu : la malautiá = *la malaoutio*

v se prononce **b** (ou dans notre région où lorsqu'il est entre deux voyelles) : la vaca = *la baco* ; aver = *aouèr*

nh se prononce **gn** : canhàs = *cagnas*.